

VILLE DE DIEPPE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2021



VILLE DE DIEPPE

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2021

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7

VILLE DE DIEPPE

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2021

MAIRE

Yvon Lapierre

MAIRE-ADJOINT

Ernest Thibodeau

CONSEILLERS

Melyssa Boudreau
Marc Lanteigne
Jean-Marc Brideau
Corinne Godbout

Josée Turgeon-Roy
Paul Gaudet
Lise LeBouthillier

OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général / Greffier

Marc Melanson

Greffier adjoint

Stéphane Simard

Trésorier

Stéphane Thériault

Chef des pompiers

Poste vacant (en date du 31
décembre 2021)

Directrice du service d'ingénierie

Angèle Spencer

Chef de direction des services opérationnels

Raymond Bourque

Directrice du service des communications

Annie Duguay

Directeur du service de planification et de développement

André Frenette

Directeur du service des ressources humaines

Poste vacant (en date du 31
décembre 2021)

Directeur du service de développement communautaire et
performance municipale

Luc Richard

Directeur du service des technologies de l'information

Shaun Daigle

Conseillers juridiques principaux

McIntyre Finn

Auditeur

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables professionnels agréés

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 28 114 (recensement 2021)

VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2021 - Dieppe	3 296 950 850 \$	1,6295 \$
2022 - Dieppe	3 734 647 350 \$	1,5395 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE DIEPPE et ses entités contrôlées (la Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait

exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.M.L./S.E.V.C.R.L.

Dieppe, Canada
Le 25 avril 2022

Comptables professionnels agréés

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
REVENUS			
Mandat d'imposition	53 723 814 \$	53 723 814 \$	53 323 334 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 20)	200 000	212 757	198 893
Province du Nouveau-Brunswick (note 20)	151 000	150 886	150 923
Ventes de services (note 20)	13 403 100	13 344 262	12 309 788
Autres revenus de provenance interne (note 20)	666 900	2 931 297	1 531 548
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 175 639	1 175 639	1 095 459
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	5 936	5 936	437
Intérêts gagnés	32 500	170 839	228 857
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	3 805 071	8 137 084
Contributions en immobilisations des développeurs	-	5 298 554	2 876 343
Autres contributions	-	475 800	2 856 850
Gain sur ventes de terrains (note 3)	-	608 560	174 851
	69 358 889 \$	81 903 415 \$	82 884 367 \$
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 20)	7 108 426 \$	7 963 088 \$	6 601 697 \$
Services de protection (note 20)	13 541 915	13 991 369	13 254 725
Services de transports (note 20)	8 402 502	14 616 729	14 260 403
Services d'hygiène du milieu (note 20)	1 309 156	1 401 108	1 241 736
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 20)	2 648 334	2 582 277	2 736 222
Services récréatifs et culturels (note 20)	9 257 886	11 044 033	9 778 994
Approvisionnement en eau (note 20)	4 914 667	5 555 985	5 514 861
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 20)	4 032 355	4 962 677	4 674 385
Services financiers - général (note 20)	1 780 759	1 693 349	1 939 549
Services financiers - eau (note 20)	471 000	432 060	580 719
Services financiers - égouts (note 20)	269 600	260 979	280 717
	53 736 600	64 503 654	60 864 008
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 16 et 19)	15 622 289 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		282 935 252	260 914 893
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		300 335 013 \$	282 935 252 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	26 877 879 \$	2 846 916 \$
Dépôts à terme (note 4)	-	8 055 096
Débiteurs		
Général	3 939 445	3 210 470
Taxe de vente à recevoir	947 241	1 404 985
Gouvernements	563 236	5 865 727
	32 327 801	21 383 194

PASSIFS

Découvert bancaire	-	69 169
Créditeurs et frais courus	5 180 511	4 316 287
Déductions à la source à payer	14 160	85 947
Dus à d'autres gouvernements	3 133 663	261 114
Congés de maladie accumulés (note 7)	1 674 678	1 482 771
Revenus différés	803 667	364 417
Retenues de garanties	707 290	601 937
Dette à long terme et obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	68 971 146	77 461 469
	80 485 115	84 643 111

DETTE NETTE

(48 157 314) (63 259 917)

ACTIFS NON-FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 14)	500 071 398	485 958 842
Amortissement cumulé	(154 241 917)	(142 991 014)
	345 829 481	342 967 828
Inventaire	23 326	21 682
Stocks de terrains	2 440 024	3 182 638
Charges payées d'avance	199 496	23 021
	348 492 327	346 195 169

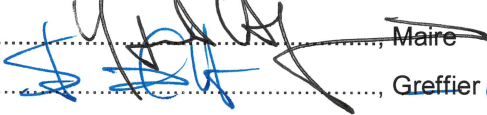
EXCÉDENT ACCUMULÉ

300 335 013 \$ 282 935 252 \$

ÉVENTUALITÉS (note 8) ET ENGAGEMENTS (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

APPROUVÉ PAR

.....
..... Maire

.....
..... Greffier ou trésorier

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
Excédent de l'exercice	17 399 761 \$	22 020 359 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 095 364)	(25 241 967)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	69 373	357 522
Amortissement des immobilisations corporelles	12 902 589	11 660 291
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	261 749	98 262
	14 538 108	8 894 467
Acquisitions de l'inventaire	(23 326)	(21 682)
Acquisitions des charges payées d'avance	(199 496)	(23 021)
Consommation de l'inventaire	21 682	20 929
Utilisation des charges payées d'avance	23 021	23 665
Provision pour baisse de valeur des stocks de terrains	372 837	425 952
Variation des stocks de terrains	369 777	579 875
	564 495	1 005 718
Diminution de la dette nette	15 102 603	9 900 185
Dette nette au début de l'exercice	(63 259 917)	(73 160 102)
Dette nette à la fin de l'exercice	(48 157 314) \$	(63 259 917) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	17 399 761 \$	22 020 359 \$
Éléments sans effet sur les espèces et quasi-espèces :		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	261 749	98 262
Provision pour baisse de valeur des stocks de terrain	372 837	425 952
Amortissement des immobilisations corporelles	12 902 589	11 660 291
Contributions en immobilisations des développeurs	(5 298 554)	(2 876 343)
	25 638 382	31 328 521
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	5 031 260	755 464
Créditeurs et frais courus, déductions à la source à payer et dus à d'autres gouvernements	3 664 986	(3 326 034)
Variation dans l'inventaire, les stocks de terrains et les charges payées d'avance	191 658	579 766
Revenus différés et autres éléments	736 510	(2 329 454)
	35 262 796	27 008 263
ACTIVITÉS DE CAPITAL		
Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des contributions des développeurs	(10 796 810)	(22 365 624)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	69 373	357 522
	(10 727 437)	(22 008 102)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisitions de placements dans des dépôts à terme	(27 691)	(8 140 157)
Dispositions de placements dans des dépôts à terme	8 082 787	4 186 904
	8 055 096	(3 953 253)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	-	1 570 000
Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(8 490 323)	(8 666 762)
	(8 490 323)	(7 096 762)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	24 100 132	(6 049 854)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	2 777 747	8 827 601
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	26 877 879 \$	2 777 747 \$
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	26 877 879 \$	2 846 916 \$
Découvert bancaire	-	(69 169)
	26 877 879 \$	2 777 747 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1^{er} janvier 1952 et a accédé au statut de ville le 1^{er} janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* canadienne. La Ville s'est donnée l'énoncé de vision suivant : "La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement."

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les Normes comptables du secteur public ("CSP") portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 9 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 2 décembre 2020.

Comptabilisation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année durant laquelle les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes CSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont comptabilisés initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et le découvert bancaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 25
Bâtiments	10 à 60
Réseaux de transport routier ("transports")	10 à 65
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées ("eau et égouts")	10 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Ville. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Stocks de terrains

Les stocks de terrains sont évalués au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct pour les terrains qui ne représentent qu'un seul lot et selon la méthode du coût moyen pour les autres terrains.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 7.

La Ville offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

3. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS

	2021	2020
Ventes de terrains	1 067 200 \$	325 200 \$
Coût des terrains vendus	(458 640)	(150 349)
	608 560 \$	174 851 \$

4. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portaient intérêt au taux de 1,03 % et ont été échus en avril 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

2021 **2020**

Obligations découlant de contrats de location-acquisition

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 1 036 433 \$, remboursable par versements mensuels de 12 149 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en février 2027.

741 083 \$ 886 871 \$

Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 415 165 \$, remboursable par versements mensuels de 5 206 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en juillet 2027.

343 597 406 069

Intérêts inclus dans les versements

(86 637) (121 486)

998 043 1 171 454

Billet à ordre

Billet à ordre, remboursé en 2021

- 212 304

Emprunts

Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de ville d'une valeur comptable nette de 5 510 067 \$, remboursable par versements mensuels de 72 689 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,62 %, échéant en octobre 2031.

6 578 103 7 065 711

Emprunt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, échéant en décembre 2023. En cas de remboursement avant le 31 décembre 2023, il a été convenu qu'un montant de 10 000 \$ serait radié. L'emprunt a été remboursé en mars 2022 et a constaté 10 000 \$ de revenus de subventions en 2020.

30 000 30 000

À reporter

7 606 146 \$ 8 479 469 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

	2021	2020
Reporté	7 606 146 \$	8 479 469 \$
Débiteures		
1) Débiteure, 2,10 % à 5,55 %, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	3 206 000	3 579 000
2) Débiteure, 0,50 % à 2,30 %, portion échéant en 2035 et 2040.	7 498 000	8 300 000
3) Débiteure, 0,86 % à 2,38 %, échéant en 2031.	2 726 000	-
4) Débiteure, 1,35 % à 3,80 % renouvelable en 2032, échéant en 2037.	6 075 000	6 485 000
5) Débiteure, 1,25 % à 4,40 %, portion échéant en 2028 et 2033.	2 635 000	2 921 000
6) Débiteure, 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024.	1 216 000	1 600 000
7) Débiteure, 0,95 % à 3,50 %, portion échéant en 2030 et 2035.	5 376 000	5 849 000
8) Débiteure, 1,05 % à 3,65 %, échéant en 2030.	3 387 000	3 932 000
9) Débiteure, 1,20 % à 3,80 %, portion échéant en 2031 et 2036.	7 585 000	9 170 000
10) Débiteure, 1,65 % à 3,20 %, portion échéant en 2027 et 2032.	10 124 000	11 423 000
11) Débiteure, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033.	501 000	535 000
12) Débiteure, renouvelée durant l'année.	-	3 321 000
13) Débiteure, 1,95 % à 2,95 %, portion échéant en 2029, 2034 et 2039.	11 036 000	11 867 000
Total	68 971 146 \$	77 461 469 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour l'emprunt pour l'hôtel de ville, les contrats de location-acquisition et les débiteures.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme et des paiements minimums exigibles au titre des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

Dettes	Contrats de location-acquisition
2022 - 7 307 730 \$	208 259 \$
2023 - 7 083 472 \$	208 259 \$
2024 - 7 211 530 \$	208 259 \$
2025 - 6 783 802 \$	208 259 \$
2026 - 6 022 992 \$	208 259 \$

6. EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt d'exploitation

La Ville dispose de deux marges de crédit d'un montant autorisé de 8 504 440 \$ et 1 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelables annuellement. La marge de crédit de 8 504 440 \$ est garantie par la province du Nouveau-Brunswick; la marge de crédit de 1 500 000 \$ est garantie par des stocks de terrains ayant une valeur comptable totale de 391 395 \$.

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2021, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Congés de maladie accumulés

La Ville offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de huit heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein et de sept heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de cinq jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec les Normes CSP. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme les taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 2,5 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,5 %;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie est de 60 %.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Régime de retraite

Durant l'exercice, la Ville a versé 1 220 702 \$ (2020 - 1 118 718 \$) au régime de retraite. Les contributions de la Ville sont de 4,5 % à 11,5 % du salaire des employés, selon la catégorie de l'employé.

8. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Ville est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

9. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée à acheter son eau potable de la Ville de Moncton jusqu'en 2032. La Ville de Moncton charge la Ville chaque mois selon le nombre de mètres cubes d'eau utilisée par la Ville selon les compteurs d'eau et selon le tarif annuel par mètre cube utilisé calculé annuellement par la Ville de Moncton.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'eau et d'assainissement des eaux usées de la Commission des eaux usées du Grand Moncton. La Commission des eaux usées du Grand Moncton charge la Ville chaque trimestre selon un taux fixe unitaire calculé annuellement selon le nombre d'unités d'utilisation résidentielles et d'unités équivalentes au compteur.

La Ville s'est également engagée à partager 90 % des coûts de fonctionnement du Service de police régional de Codiac avec la Ville de Moncton et la Ville de Riverview jusqu'en 2032. En vertu de cet engagement, les services de police municipaux sont fournis par la Gendarmerie Royale du Canada ("GRC").

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Ville est exposée à ce risque relativement à sa dette à long terme et ses dépôts à terme, qui portent intérêt à des taux d'intérêt fixes.

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Ville est exposée à ce risque surtout en raison de ses créiteurs, de ses montants dus à d'autres gouvernements et de sa dette à long terme.

La direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

11. TRANSFERTS AUX RÉSERVES

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 13 décembre 2021 par résolution à l'exception des transferts suivants : d'un montant de 40 000 \$ qui fut autorisé le 25 janvier 2021, d'un montant de 4 256 \$ qui fut autorisé le 8 février 2021, d'un montant de 750 000 \$ qui fut autorisé le 22 mars 2021, d'un montant de 30 000 \$ qui fut autorisé le 12 avril 2021, des montants de 1 000 000 \$, 900 000 \$, 70 000 \$ et 48 000 \$ qui furent autorisés le 26 avril 2021, et des montants de 650 000 \$, 47 000 \$ et 375 000 \$ qui furent autorisés le 28 juin 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

12. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

13. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts soient absorbés par le budget de la deuxième année suivante, soit réparti sur les quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2021	2020
2021 excédent	510 803 \$	- \$
2020 excédent	189 998	189 998
2019 déficit	(2 025 612)	(2 700 816)
	(1 324 811) \$	(2 510 818) \$

VILLE DE DIERPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2021

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2021	Total 2020
COÛT										
Solde d'ouverture	28 609 470 \$	18 764 243 \$	5 498 150 \$	13 457 194 \$	97 775 487 \$	192 113 346 \$	126 860 904 \$	2 880 048 \$	485 958 842 \$	462 579 692 \$
Plus :										
Acquisitions de l'année	203 204	1 081 356	278 888	708 707	-	7 658 672	4 833 470	-	14 764 297	51 529 484
Dispositions de l'année	-	(75 181)	(234 211)	(546 869)	(305 393)	(727 722)	(93 432)	-	(1 982 808)	(1 862 817)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	1 331 067	1 331 067	(26 287 517)
Solde de clôture	28 812 674	19 770 418	5 542 827	13 619 032	97 470 094	199 044 296	131 600 942	4 211 115	500 071 398	485 958 842
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde d'ouverture	-	6 499 394	3 090 967	6 619 294	29 416 354	64 473 584	32 891 421	-	142 991 014	132 737 756
Plus :										
Amortissement de l'année	-	969 795	531 006	979 700	3 556 931	5 161 751	1 703 406	-	12 902 589	11 660 291
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(75 181)	(234 212)	(546 583)	(292 602)	(449 794)	(54 304)	-	(1 651 686)	(1 407 033)
Solde de clôture	-	7 394 008	3 387 761	7 053 401	32 680 683	69 185 541	34 540 523	-	154 241 917	142 991 014
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 812 674 \$	12 376 410 \$	2 155 066 \$	6 565 631 \$	64 789 411 \$	129 858 755 \$	97 060 419 \$	4 211 115 \$	345 829 481 \$	342 967 828 \$

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles louées de la Ville représentent des véhicules ayant un coût de 1 785 819 \$ (2020 - 1 785 819 \$) et de l'amortissement cumulé de 348 042 \$ (2020 - 270 699 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations de transports de 2 946 179 \$ (2020 - 1 905 879 \$), des immobilisations d'eau et égouts de 2 249 875 \$ (2020 - 930 164 \$) et des terrains de 102 500 \$ (2020 - 40 300 \$) ont été reçus à titre de contributions des développeurs.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2021

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2021 Consolidés	2020 Consolidés
Revenus									
Mandat d'imposition	8 350 341 \$	14 845 713 \$	17 090 283 \$	1 177 698 \$	2 479 200 \$	9 780 579 \$	- \$	53 723 814 \$	53 323 334 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	212 757	150 886	-	-	-	-	363 643	349 816
Ventes de services	-	-	-	-	-	1 629 575	11 714 687	13 344 262	12 309 788
Subvention de financement et de péréquation communautaire	182 731	324 869	373 987	25 772	54 252	214 028	-	1 175 639	1 095 459
Intérêts gagnés	23 699	42 133	48 503	3 342	7 036	27 757	18 369	170 839	228 857
Autres	321 517	1 426 136	7 424 018	44 509	859 730	522 136	2 527 172	13 125 218	15 577 113
	8 878 288	16 851 608	25 087 677	1 251 321	3 400 218	12 174 075	14 260 228	81 903 415	82 884 367
Dépenses									
Salaires et bénéfices	2 619 295	6 030 021	3 476 852	-	1 276 344	3 682 285	2 880 896	19 965 693	19 145 597
Biens et services	3 784 028	7 311 703	4 735 357	1 401 108	928 922	4 104 044	5 671 587	27 936 749	26 243 955
Amortissement	883 753	636 855	6 158 525	-	4 174	3 292 229	1 927 053	12 902 589	11 660 291
Intérêts	382 374	156 282	863 441	-	-	291 252	693 039	2 386 388	2 800 985
Autres	676 012	12 790	245 995	-	372 837	(34 525)	39 126	1 312 235	1 013 180
	8 345 462	14 147 651	15 480 170	1 401 108	2 582 277	11 335 285	11 211 701	64 503 654	60 864 008
Excédent (déficit) de l'année	532 826 \$	2 703 957 \$	9 607 507 \$	(149 787) \$	817 941 \$	838 790 \$	3 048 527 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Fonds de réserve	Total
Excédent des fonds pour l'année 2021	589 568 \$	14 818 999 \$	510 803 \$	4 312 256 \$	4 906 041 \$	25 137 667 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel	(623 604)	-	675 204	-	-	51 600
Excédent (déficit) d'avant-dernière année	104 000	-	-	-	(104 000)	-
Élimination des transferts entre fonds	6 918 000	(1 597 000)	-	-	(5 321 000)	-
Fonds de réserve de fonctionnement général	3 020 034	(3 020 034)	591 959	(591 959)	-	-
Fonds de réserve de capital général	-	-	18 000	-	(18 000)	-
Transferts entre fonds	-	-	837 000	(1 475 000)	638 000	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout	6 348 762	(6 348 762)	1 968 000	(1 968 000)	-	-
Fonds de réserve capital d'eau et d'égout	2 050 000	-	(2 050 000)	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	(10 971 362)	-	(1 927 053)	-	(12 898 415)
Élimination d'un revenu interne	-	3 048 679	-	2 249 875	-	5 298 554
Dépense d'amortissement des immobilisations	173 449	-	-	-	-	173 449
Contributions en immobilisations des développeurs	-	-	-	-	(7 935)	(7 935)
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	-	-	-	-	4 256	-
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique, inscrit comme revenu différé	-	(4 256)	-	-	-	-
Achat de terrain d'utilité publique	-	50 000	-	-	-	50 000
Entente de commandite pour un projet capital	-	(291 991)	-	(39 127)	-	(331 118)
Perte sur disposition d'immobilisations	-	(4 174)	(63 433)	-	-	(74 041)
Surplus (déficit) annuel des autres entités consolidées	(6 434)	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2021	17 984 207	(19 138 900)	1 976 730	(3 751 264)	(4 808 679)	(7 737 906)
Excédent (déficit) pour l'année 2021 selon les normes CSP	18 573 775 \$	(4 319 901) \$	2 487 533 \$	560 992 \$	97 362 \$	17 399 761 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2021	Total 2020
Actifs et excédent accumulé	2 945 421 \$	15 926 694 \$	662 066 \$	2 530 449 \$	156 397 \$	22 221 027 \$	17 314 986 \$
Revenus							
Intérêts	18 289	58 855	4 173	15 044	1 001	97 362	191 299
Contribution du fonds de fonctionnement général	594 000	6 918 000	-	-	-	7 512 000	5 568 000
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	18 000	837 000	-	855 000	1 629 000
Contribution du fonds de capital et emprunt général	-	1 079 000	-	-	-	1 079 000	-
Contribution du fond de capital des services d'eau et d'égout	-	-	-	2 000	-	2 000	-
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	7 935	7 935	27 639
	612 289	8 055 855	22 173	854 044	8 936	9 553 297	7 405 938
Dépenses							
Transfert au fonds de fonctionnement général	490 000	-	-	-	-	490 000	397 500
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	2 676 000	-	-	-	2 676 000	3 736 182
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	1 477 000	-	1 477 000	755 000
Achat de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	4 256	4 256	15 000
	490 000	2 676 000	-	1 477 000	4 256	4 647 256	4 903 682
Excédent (déficit) de l'année	122 289 \$	5 379 855 \$	22 173 \$	(622 956) \$	4 680 \$	4 906 041 \$	2 502 256 \$

VILLE DE DIEPPE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**
31 décembre 2021**18. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2021	Total 2020
Actifs	370 470 758 \$	3 708 790 \$	6 640 580 \$	380 820 128 \$	367 578 363 \$
Passifs	73 197 566	675 396	6 612 153	80 485 115	84 643 111
Excédent accumulé	297 273 192	3 033 394	28 427	300 335 013	282 935 252
Revenus	79 532 768	1 983 737	386 910	81 903 415	82 884 367
Dépenses	62 058 966	2 058 770	385 918	64 503 654	60 864 008
Excédent (déficit) pour l'année	17 473 802 \$	(75 033) \$	992 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers consolidés.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus internes	Excédent/déficit avant-dernière année	Transferts entités consolidées	Total
Revenus	53 723 814 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	53 723 814 \$
Mandat d'imposition							
Prestations de services à d'autres gouvernements	351 000	-	-	-	-	-	351 000
Ventes de services	2 050 600	11 352 500	-	-	-	-	13 403 100
Autres revenus de provenance interne	666 900	2 050 000	-	(2 050 000)	-	-	666 900
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 175 639	-	-	-	-	-	1 175 639
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	793 000	92 000	-	-	(885 000)	-	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	5 936	-	-	-	-	-	5 936
Intérêts gagnés	25 000	7 500	-	-	-	-	32 500
Contribution Expansion Dieppe Inc.	147 504	63 826	-	-	-	(211 330)	-
Excédent d'avant-dernière année	623 604	-	-	-	(623 604)	-	-
	59 562 997	13 565 826	-	(2 050 000)	(623 604)	(885 000)	69 358 889
Dépenses	7 108 426	-	-	-	-	-	7 108 426
Services d'administration générale	15 591 915	-	-	(2 050 000)	-	-	13 541 915
Services de protection	8 402 502	-	-	-	-	-	8 402 502
Services de transports	1 309 156	-	-	-	-	-	1 309 156
Services d'hygiène du milieu							
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	2 648 334	-	-	-	-	-	2 648 334
Services récréatifs et culturels	9 257 886	-	-	-	-	-	9 257 886
Approvisionnement en eau	-	4 914 667	-	-	-	-	4 914 667
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	4 032 355	-	-	-	-	4 032 355
Intérêts sur la dette à long terme	1 780 759	740 600	-	-	-	-	2 521 359
Paiements de la dette à long terme	5 997 241	1 947 000	-	-	(7 944 241)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	6 842 778	1 256 000	-	-	(8 098 778)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	624 000	-	-	-	(624 000)	-	-
Déficit de l'avant-dernière année	-	675 204	-	-	(675 204)	-	-
	59 562 997	13 565 826	-	(2 050 000)	(675 204)	(16 667 019)	53 736 600
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	51 600 \$	15 782 019 \$	(211 330) \$
							15 622 289 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
Revenus			
<i>Prestations de services à d'autres gouvernements</i>			
<i>Autres municipalités</i>			
Feu	200 000 \$	212 757 \$	198 893 \$
<i>Province du Nouveau-Brunswick</i>			
Rues et chemins	140 000 \$	140 023 \$	140 060 \$
Peinture des lignes sur chaussées	11 000	10 863	10 863
	151 000 \$	150 886 \$	150 923 \$
<i>Ventes de services</i>			
Arénas	1 264 800 \$	1 214 265 \$	578 662 \$
Centre aquatique et sportif	626 500	392 470	294 104
Scène mobile - location et commanditaires	-	1 304	-
Programmes	144 600	6 003	42 761
Location de terrains sportifs	14 700	15 533	6 646
Eau	5 580 000	5 678 820	5 746 081
Réseau d'assainissement	5 533 000	5 650 724	5 339 684
Connexions, services et autres	172 500	315 141	240 980
Intérêts gagnés	67 000	70 002	60 870
	13 403 100 \$	13 344 262 \$	12 309 788 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Permis de construction et autres permis	355 500 \$	849 733 \$	848 397 \$
Amendes			
Arrêté municipal	18 000	15 341	19 379
Loyers - matériel et immeuble	208 000	250 236	222 195
Divers	85 400	1 815 987	441 577
	666 900 \$	2 931 297 \$	1 531 548 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
Dépenses			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	55 474 \$	46 302 \$	41 485 \$
Conseillers	203 570	161 344	138 225
Autres	30 500	34 589	22 526
	289 544	242 235	202 236
Administration			
Greffier	260 310	264 055	253 885
Directeur	1 997 738	1 682 926	1 561 985
Immeubles	619 444	622 865	576 603
Avocat	245 000	304 440	370 259
Autres	1 656 950	1 853 087	960 620
	4 779 442	4 727 373	3 723 352
Gestion des finances			
Administration	222 567	226 882	216 361
Comptabilité	267 766	259 891	242 478
Vérification externe	52 000	50 750	52 788
	542 333	537 523	511 627
Services courants			
Coût d'évaluation	639 607	639 608	634 846
Autres services d'administration générale			
Congrès	13 000	11 168	5 885
Primes d'assurance responsabilité civile	265 000	245 416	265 426
Subvention - Théâtre Capitol	75 000	75 000	75 000
Subvention - autres	489 500	588 752	413 550
Autres	15 000	13 460	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	883 753	819 722
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	(1 200)	(49 947)
	857 500	1 816 349	1 529 636
	7 108 426 \$	7 963 088 \$	6 601 697 \$

VILLE DE DIEPPE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Contrat GRC et coûts municipaux	6 092 368 \$	6 092 369 \$	5 951 849 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	632 195	542 118	460 015
Service de lutte contre les incendies	4 969 021	4 822 333	4 462 614
Enquêtes sur les incendies et prévention	9 950	6 653	7 847
Poste et bâtiment	464 987	381 094	385 201
Matériel de lutte contre les incendies	541 750	554 345	383 309
Formation	59 000	43 103	42 911
	6 676 903	6 349 646	5 741 897
<i>Mesures d'urgence</i>			
Administration	-	86 443	34 111
Fournitures	6 000	75 605	198 406
	6 000	162 048	232 517
<i>Autres</i>			
Inspection de construction	359 252	375 575	364 587
Application des arrêtés	282 205	261 134	230 105
Protection des animaux	2 000	5 475	3 447
Destruction des insectes et parasites	123 187	95 477	95 477
Amortissement des immobilisations corporelles	-	636 855	634 846
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	12 790	-
	766 644	1 387 306	1 328 462
	13 541 915 \$	13 991 369 \$	13 254 725 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<i>Services de transports</i>			
<i>Services communs</i>			
Administration	495 526 \$	397 421 \$	384 271 \$
Formation et perfectionnement	17 700	26 821	10 727
Génie civil, planification, surveillance	805 351	741 825	923 433
Matériel général	135 996	152 850	117 926
Ateliers et autres bâtiments	1 247 344	1 167 621	1 090 094
	2 701 917	2 486 538	2 526 451
<i>Chemins et routes</i>			
Entretien au cours de l'été	1 668 998	2 282 278	2 124 288
Trottoirs	68 000	27 026	30 301
Fossés de drainage et ponceaux	-	-	124 804
Égouts pluviaux et fossés de drainage	112 800	118 456	62 673
Enlèvement de la neige et de la glace	1 628 887	1 366 283	1 466 108
	3 478 685	3 794 043	3 808 174
<i>Éclairage des rues</i>			
	505 000	519 554	486 156
<i>Services relatifs à la circulation</i>			
Indicateurs des rues	27 000	28 106	29 898
Traçage des voies de circulation	58 000	59 723	55 821
Signaux routiers	79 500	95 935	60 659
	164 500	183 764	146 378
<i>Transport en commun</i>			
	1 552 400	1 228 310	1 348 003
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>			
	-	6 158 525	5 831 489
<i>Perte sur disposition d'immobilisations corporelles</i>			
	-	245 995	113 752
	-	6 404 520	5 945 241
	8 402 502 \$	14 616 729 \$	14 260 403 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 309 156 \$	1 401 108 \$	1 241 736 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	29 296 \$	- \$	26 044 \$
Planification et développement	616 293	541 750	540 744
Remembrement foncier et réserve foncière	190 000	155 579	182 448
Expansion Dieppe Inc.	1 190 184	1 260 785	1 266 232
Commission de développement économique	149 100	149 100	149 100
Plan de développement durable	178 500	35 274	91 738
Embellissement et amélioration de terrains	106 000	62 778	49 016
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4 174	4 948
Tourisme	188 961	-	-
Provision pour baisse de valeur sur stocks de terrains	-	372 837	425 952
	2 648 334 \$	2 582 277 \$	2 736 222 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	518 406 \$	379 013 \$	407 759 \$
Centres communautaires	958 154	556 447	381 476
Centre aquatique et sportif	1 656 406	1 471 012	1 389 835
Arénas	2 683 292	945 613	1 752 902
Parcs et terrains de jeux	2 874 850	2 558 422	2 991 804
Autres services récréatifs	538 783	368 057	221 142
Arénas - UNIplex	-	1 497 203	-
Formation et perfectionnement	8 600	10 562	2 175
Bibliothèque	19 395	437	416
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 292 229	2 618 499
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(34 962)	12 986
	9 257 886 \$	11 044 033 \$	9 778 994 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	598 500 \$	532 250 \$	481 015 \$
Conduite et distribution	2 115 528	1 936 266	1 750 611
Force motrice et pompage	274 639	257 909	312 554
Achat d'eau	1 800 000	1 697 610	1 906 287
Test source d'eau	-	10 484	50 701
Facturation et perception	126 000	138 377	127 564
Amortissement des immobilisations corporelles	-	963 526	875 393
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	19 563	10 736
	4 914 667 \$	5 555 985 \$	5 514 861 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	284 086 \$	250 040 \$	218 334 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 110 539	1 066 367	1 016 433
Stations de relèvement des eaux d'égouts	38 800	48 509	34 207
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 484 930	2 484 930	2 404 290
Facturation et perception	114 000	129 741	114 992
Amortissement des immobilisations corporelles	-	963 527	875 394
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	19 563	10 735
	4 032 355 \$	4 962 677 \$	4 674 385 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	1 359 000 \$	1 310 973 \$	1 530 461 \$
Emprunt - hôtel de ville			
Intérêts - long terme	421 759	382 376	409 088
	1 780 759 \$	1 693 349 \$	1 939 549 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
<hr/>			
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	471 000 \$	432 060 \$	580 719 \$
<hr/>			
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	269 600 \$	260 979 \$	280 717 \$
<hr/>			

